

Société

# LE BUDGET DES SPORTS 2020 GONFLÉ PAR LES JEUX OLYMPIQUES

Richard Bouigue

30/09/2019

**Après deux années de baisses consécutives, qui avaient provoqué la déception et l'inquiétude du mouvement sportif, le budget du ministère des Sports est annoncé à la hausse dans le projet de loi de finances 2020. Présenté le 27 septembre 2019 par la ministre Roxana Maracineanu, il passe de 525 millions d'euros en 2019 à 710,42 millions d'euros, soit une augmentation de 35,5%. Pour Richard Bouigue, codirecteur de l'Observatoire du sport de la Fondation, derrière l'annonce d'un budget « inédit » depuis 2006, se cache en fait un budget principalement gonflé par l'enveloppe des Jeux olympiques.**

## 2019-2020 : une augmentation plus anecdotique qu'historique

La ministre des Sports, Roxana Maracineanu, se félicite de ce budget en hausse (« 9,8% d'augmentation à périmètre constant », indique le dossier de presse), en particulier pour un ministère que d'aucuns annoncent en sursis, en particulier depuis la création de l'Agence nationale du sport (ANS). « Un budget en hausse, l'État investit pour le sport de demain », annonce fièrement le dossier de presse du ministère. « On est à un bon niveau, c'est satisfaisant par rapport à d'autres ministères », a salué le député LREM François Cormier-Bouligeon, président du groupe d'études sport à l'Assemblée nationale.

Au rayon des mesures nouvelles – et intéressantes – il faut noter l'augmentation du budget de la lutte contre le dopage qui représente 11,1 millions d'euros (+ 7,5%) et la réévaluation de 10% des primes – désormais soumises à l'impôt – pour les médaillés olympiques et paralympiques aux Jeux olympiques (JO) de Tokyo ainsi qu'à leur encadrement.

Mais à y regarder de plus près, ce budget apparaît moins « inédit » et satisfaisant que la communication gouvernementale voudrait le faire croire.

Cette augmentation résulte en effet principalement de la hausse de 65 à 129,25 millions d'euros de l'enveloppe destinée à la Solideo, l'établissement public chargé de financer et de superviser les

chantiers des Jeux olympiques de Paris en 2024.

De même, une ligne budgétaire a été ajoutée qui gonfle artificiellement le budget du ministère. Pour éteindre la crise liée au devenir des conseillers techniques sportifs (CTS), il a en effet été décidé que leurs salaires, soit 120,84 millions d'euros, seraient intégrés au budget de fonctionnement du ministère des Sports – alors qu'ils étaient inclus jusque-là dans un programme des ministères sociaux. Cette mesure n'est toutefois que provisoire dans l'attente des conclusions de deux tiers de confiance fin octobre.

Les effectifs du ministère des Sports diminueront en 2020 de 42 emplois équivalents temps plein pour s'élever à 3 223 postes.

La contribution du ministère à l'Agence nationale du sport (ANS) s'établira à 284 millions d'euros – en légère baisse par rapport à 2019 (291 millions, soit – 7 millions). Elle est répartie en 90 millions d'euros pour la haute performance (subventions aux fédérations et soutien aux athlètes) et 194 millions d'euros pour les pratiques sportives, dont 68 millions de subventions aux clubs amateurs et 48 millions pour le maintien du financement de 5 070 emplois dans ces associations. Pour rappel, en 2017, la part territoriale (aide en faveur des associations et structures territoriales des fédérations) s'élevait à 136,5 millions d'euros, le soutien à l'emploi sportif concernait **5 300 emplois**.

Difficile dans ces conditions de parler d'un budget de rebond ou de rattrapage. Il s'agit plutôt d'un « budget d'affichage », comme l'ont indiqué les rapporteurs pour avis des crédits du sport aux commissions des affaires culturelles à l'Assemblée nationale et au Sénat, Régis Juanico (Génération.s) et Jean-Jacques Lozach (Parti socialiste).

Posons les choses simplement et rapidement. Le budget présenté par la ministre des Sports est de 710 millions d'euros. Sur celui-ci, retirons les 64 millions de hausse des fonds consacrés à la Solideo, qui ne serviront que l'organisation des Jeux Olympiques, et non les sportifs durablement, et les 120 millions correspondant à la masse salariale des conseillers techniques et sportifs.

En définitive, un budget artificiellement gonflé de 184 millions d'euros et une réalité plutôt proche des 526 millions d'euros. Autrement dit, on passerait de 525 millions en 2019 à... 526 millions d'euros, soit une hausse de 1 million d'euros (+0,19%). Cette augmentation est donc plus anecdotique qu'historique...

## Que faut-il attendre du débat parlementaire ?

Une partie des discussions portera sur le dé plafonnement des taxes affectées au sport, une revendication récurrente du mouvement sportif et de parlementaires toutes tendances confondues, dont MM. Cormier-Bouligeon, Juanico et Lozach. Dans le budget 2020, les taxes reversées aux sports s'élèvent à 146,4 millions d'euros, au même niveau qu'en 2019. Sans négliger l'augmentation du montant des taxes affectées pour le financement du sport (taxe Buffet, paris sportifs...) aujourd'hui plafonnées à 146 millions d'euros, nous avons émis avec Pierre Rondeau des réserves sur le fait de financer le sport de masse par « l'addiction et la détresse sociale » générées par les paris.

Le débat budgétaire au Parlement devrait être surtout l'occasion de s'interroger une nouvelle fois sur le rôle de l'État dans les politiques de soutien au sport. C'est le modèle du sport français qui est en jeu, celui qui concilie le haut niveau et le sport pour tous, qui fait du sport un outil d'éducation et d'émancipation, dans les villages et dans les quartiers, un vecteur de cohésion sociale et territoriale. À moins de quatre ans des JO, quelle ambition politique pour le sport en France ?